

Vous êtes allocataire de la CAF et vous n'avez pas reçu le courrier avec l'attestation de restauration scolaire ?

Vous pouvez transmettre une attestation de Quotient Familial CAF pour vous inscrire à la restauration scolaire de votre établissement.

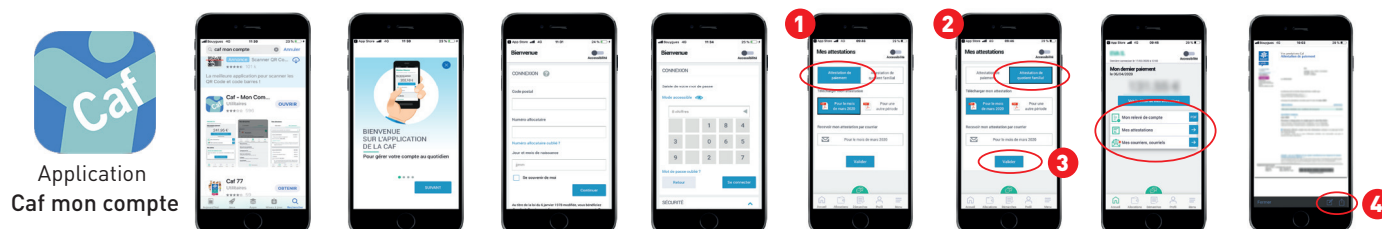
En 3 clics sur votre téléphone ou sur l'ordinateur !



Pour toute question, appelez le 0800 075 065 - appel gratuit depuis un poste fixe du lundi 17 mai au 9 juillet et du 26 août au 30 septembre 2021 de 8h30 à 18h00 du lundi au vendredi.

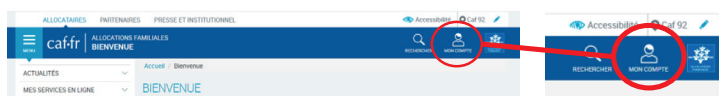
Sur l'application « CAF mon compte »

Après avoir téléchargé l'application sur votre téléphone et entré vos codes d'identification, vous arrivez sur la page d'accueil. Cliquez sur « **mes attestations** », puis cliquez, soit sur « **attestation de paiement** 1 », soit sur « **attestation de quotient familial** 2 », toutes les deux contiennent votre quotient familial. Surtout pensez à appuyer sur « **valider** 3 » pour télécharger et visualiser l'attestation. Quand elle s'affiche sur votre écran de téléphone, les icônes en bas à droite vous permettent de l'envoyer par mail 4. Pour savoir comment télécharger l'application et utiliser les fonctionnalités, visionnez les vidéos sur : <http://www.caf.fr/allocataires/aide/videos-d-aide>.



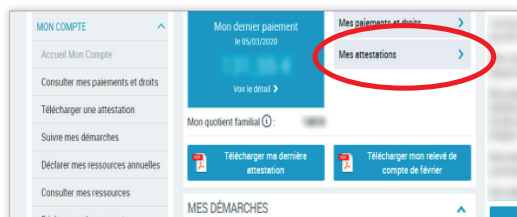
Sur www.caf.fr

1. Cliquer sur « **mon compte** », entrer son n° allocataire et son mot de passe

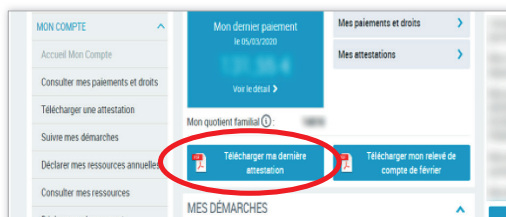


2. Dans « **mon compte** », il y a 2 façons d'obtenir son attestation de Quotient Familial :

méthode 1 : cliquer sur « **Mes attestations** »



Ou méthode 2 sur « **télécharger ma dernière attestation** »



3. Sélectionner « **Attestation de quotient familial** » du dernier mois affiché, et « **valider** » :

